

GROUPAMA

RAPPORT CLIMAT ET ESG

Vers une meilleure prise en compte
des objectifs de limitation
du changement climatique.



SOMMAIRE

1	Déclaration du management.....	3
2	Le groupe Groupama en un clin d'œil.....	4
2.1	Un groupe aux valeurs mutualistes.....	4
2.2	Une activité en France et à l'international.....	4
2.3	Chiffres clés.....	5
2.4	Structure d'actifs.....	6
3	Démarche en matière d'intégration ESG.....	6
4	Des critères ESG s'adaptant aux différentes classes d'actifs.....	7
4.1	Une approche d'intégration ESG éprouvée depuis 15 ans sur les valeurs mobilières.....	7
4.2	Une méthodologie d'analyse ESG commune aux obligations et actions d'entreprise, organisée autour de 4 piliers.....	9
4.3	Une politique d'engagement actionnarial et de vote exigeante.....	12
4.4	Une démarche spécifique aux obligations gouvernementales, en ligne avec la Commission Européenne.....	14
4.5	Un patrimoine immobilier et forestier géré durablement.....	15
4.6	Un engagement fort dans le financement de l'économie à travers les fonds souscrits par le Groupe Groupama.....	16
5	Le climat, source de risques et d'opportunités.....	17
5.1	Appréhender les risques liés au changement climatique.....	17
5.1.1	Une approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux.....	18
5.1.2	Pilier 1 : Une analyse d'exposition visant à se concentrer sur les secteurs les plus carbo-intensifs 18	
5.1.3	Pilier 2 : Une double analyse environnementale et « transition énergétique ».....	19
5.1.4	Des décisions de gestion capitalisant sur les travaux engagés en faveur de la transition énergétique.....	20
5.2	Financer la transition énergétique.....	21
5.2.1	Une implication active sur le marché des obligations vertes.....	21
5.2.2	Un soutien à la réussite des projets d'infrastructures verts.....	24
5.3	Inscrire le patrimoine immobilier et forestier dans une gestion durable.....	25
5.3.1	542 M€ investis sur 2014 – 2024 en rénovation d'immeubles tertiaires dont la totalité ayant pour objectif l'obtention d'une certification environnementale.....	25
5.3.2	20 000 hectares de forêts gérés de façon durable.....	27
5.4	S'engager pour le climat.....	28
5.4.1	Initiatives de place et travaux de réflexion.....	28
5.4.2	Engagement sur les thématiques environnementales.....	29
6	Annexes.....	30
6.1	Tables de correspondance avec l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte.....	30
6.2	Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs privés.....	31
6.3	Grille générale d'indicateurs ESG des émetteurs souverains.....	33

1 DÉCLARATION DU MANAGEMENT

Etre en mesure d'appréhender les mutations de notre société, dans une démarche de gestion des risques et dans un horizon de long terme, constitue le cœur même de notre métier historique d'assureur.

Forts de nos valeurs mutualistes et notre histoire centenaire, nous croyons que la responsabilité sociale des entreprises est la condition *sine qua non* d'une performance économique durable et pérenne. Parce que cette conviction rejoint les valeurs qui nous animent depuis toujours – proximité, solidarité et responsabilité –, le Groupe Groupama considère le développement durable comme un enjeu majeur à prendre en compte dans la conduite de ses activités, notamment d'investissement.



En tant qu'assureurs créateurs de confiance et entreprise responsable, nous nous engageons à contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés aux niveaux national et international, en commençant d'abord par réduire les impacts directs et indirects de nos activités.

En cohérence avec la loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte de 2015 ainsi que la trajectoire 2°C, nous construisons une stratégie d'investissement s'articulant autour de la prise en compte des risques et des opportunités découlant de la transition vers une économie moins carbonée.

Fabrice HEYRIÈS

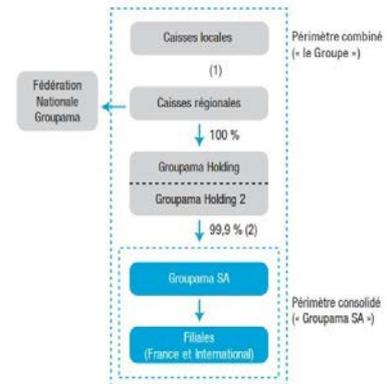
Directeur Général Adjoint de Groupama SA

2 LE GROUPE GROUPAMA EN UN CLIN D'ŒIL

2.1 UN GROUPE AUX VALEURS MUTUALISTES

Assureur historique des agriculteurs français, Groupama puise ses valeurs dans ses racines territoriales. Ancré dans la réalité du quotidien de ses sociétés et de ses clients, le Groupe est doté d'une organisation cohérente avec ses principes mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité.

Le groupe présente un mode de gouvernance qui responsabilise chaque acteur au sein de l'organisation. Les sociétaires élisent leurs représentants au niveau local (38 000 élus), qui élisent eux-mêmes leurs représentants aux niveaux régional et national. Les administrateurs – qui sont donc tous des assurés de la mutuelle – contrôlent l'ensemble des conseils d'administration des entités du groupe mutualiste. Ils choisissent les responsables du management qui gèrent les activités opérationnelles. Les élus participent ainsi à toutes les instances de décision du Groupe, qu'il s'agisse des caisses locales (3 100), régionales (9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses régionales d'outre-mer et 2 caisses spécialisées) ou des instances nationales, au travers des fédérations et des conseils d'administration de Groupama SA et de ses filiales.



(1) Les caisses locales et régionales étant des sociétés d'assurance mutuelle, sociétés sans capital, il n'existe pas de lien capitalistique entre elles. Les caisses locales sont sociétaires d'une caisse régionale, auprès de laquelle elles se réassurent.

(2) Dont 90,06% détenus pour Groupama Holding et 8,99% détenus par Groupama Holding 2, au 31 Décembre 2015

FOCUS



Périmètre du rapport

Il existe deux périmètres au sein du Groupe Groupama :

- Le périmètre combiné, qui comprend l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100% de leurs activités ;
- Le périmètre consolidé, dont Groupama SA est la holding de tête. Son activité comprend, en plus de l'activité des filiales, environ 35% de l'activité des caisses régionales, activité captée par le mécanisme de réassurance interne.

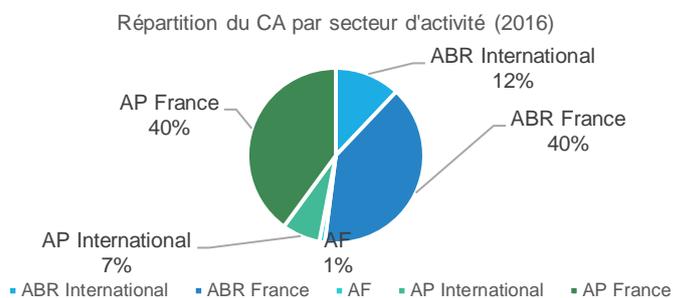
Le présent rapport portera sur le périmètre combiné afin d'être pleinement en adéquation avec les attentes de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

2.2 UNE ACTIVITÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le Groupe Groupama est présent en France ainsi que dans 11 pays à l'international. Il opère dans 3 principaux secteurs d'activité :

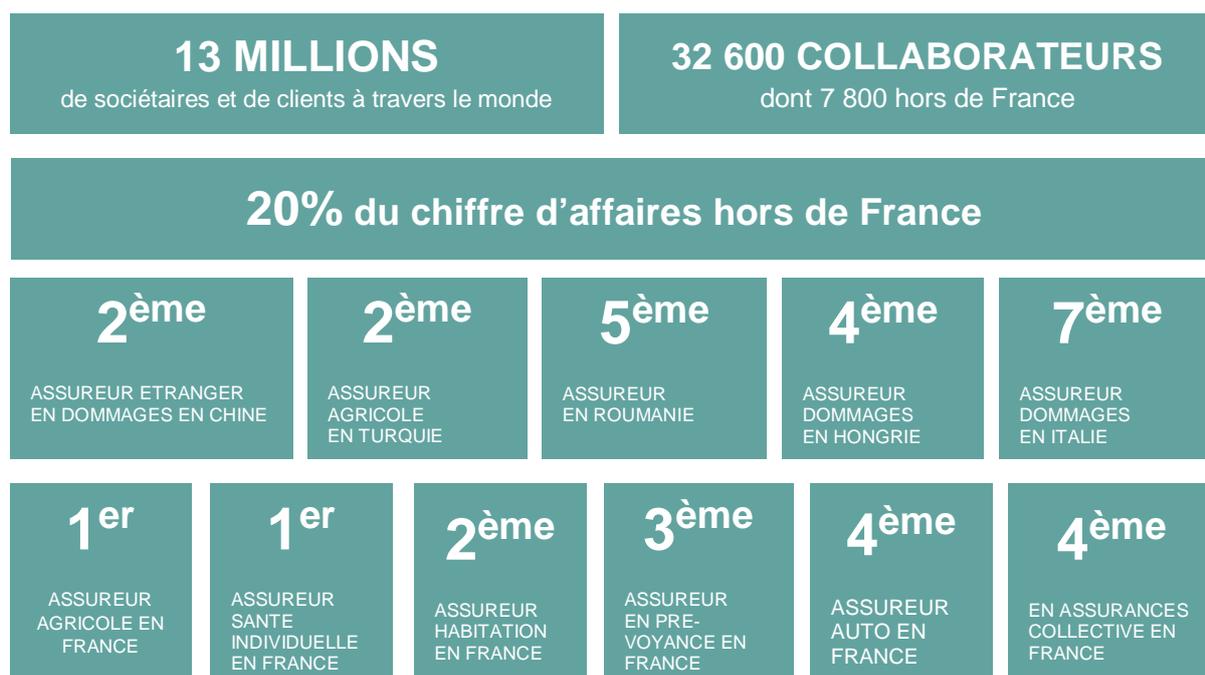
- Assurance de biens et responsabilités (ABR) : auto, habitation, services et sociétés spécialisées (assistance, télésurveillance, protection juridique, assurance-crédit, services à la personne), assurances agricoles, entreprises, professionnels et collectivités.
- Assurance de personnes (AP) : santé individuelle, prévoyance individuelle, assurance vie et épargne retraite/individuelle, assurances collectives.
- Activités financières (AF) : gestion immobilière, gestion d'actifs, épargne salariale.

Assureur généraliste, le Groupe Groupama a généré 13,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016 sur le périmètre combiné:



2.3 CHIFFRES CLÉS

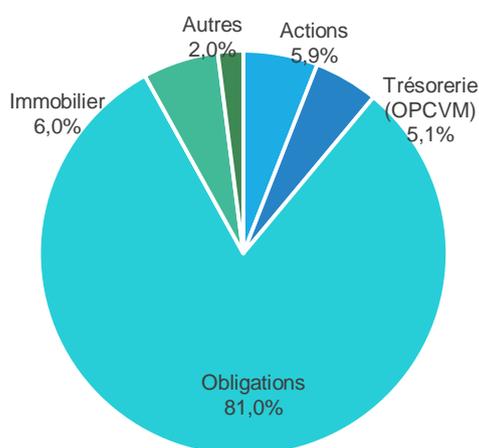
Au 31 Décembre 2016, sur le périmètre combiné:



2.4 STRUCTURE D'ACTIFS

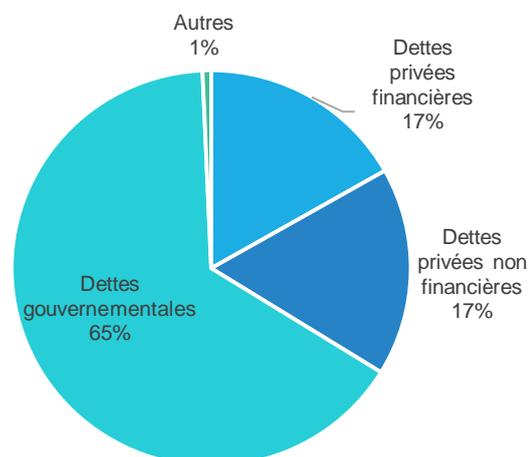
Au 31 Décembre 2016, sur le périmètre combiné, le montant total des actifs du Groupe Groupama s'élevait à 75,8 milliards d'euros en valeur de marché (hors placements UC, minoritaires et mises en pension) :

Structure d'actifs du Groupe Groupama au 31 Décembre 2016



- Actions
- Obligations
- Autres
- Trésorerie (OPCVM)
- Immobilier

Ventilation par émetteur au 31 Décembre 2016



- Dettes privées financières
- Dettes privées non financières
- Dettes gouvernementales
- Autres

3 DÉMARCHE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION ESG

Définitions générales

FOCUS



Les enjeux liés à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et du développement durable peuvent être abordés par le prisme des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, dites ESG.

L'intégration ESG consiste à faire de ces thématiques des critères d'investissement à part entière devant être pris en compte dans la gestion d'actifs classique. Elle constitue une stratégie d'investissement créatrice de valeur à moyen et long termes et pouvant prendre la forme d'analyses ESG venant en complément des analyses financières, diffusées et mises à disposition de l'ensemble des équipes de gestion ; ou encore d'initiatives visant à encourager la collaboration entre analystes financiers et extra-financiers.

La démarche proactive de Groupama SA en matière d'intégration ESG repose sur trois convictions fortes :

- l'ESG est une des réponses pouvant être apportées au défi d'un monde en pleine mutation (vieillesse de la population, évolution vers une économie numérique, transition vers une économie bas carbone, etc.) ;
- l'ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les opportunités de croissance de l'entreprise. A moyen et long termes, il est un vecteur de surperformances économiques pour l'émetteur ;
- l'ESG est un outil permettant à l'investisseur de se prémunir contre les risques extra-financiers susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, et ce notamment si celui-ci fait l'objet de controverses.

Maitrise des risques et des opportunités pour l'entreprise



Prise en compte des critères ESG



Délivrance de performances économiques et financières



Impact positif sur la performance MLT

Au 31 Décembre 2016, les encours du Groupe Groupama étaient ainsi répartis:



Sur le montant total de ces encours :



4 DES CRITÈRES ESG S'ADAPTANT AUX DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS

4.1 UNE APPROCHE D'INTÉGRATION ESG ÉPROUVÉE DEPUIS 15 ANS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

La gestion des actifs mobiliers du Groupe Groupama (actions, obligations d'entreprises, gouvernementales et supra gouvernementales) est confiée à hauteur de 70,6 milliards d'euros à Groupama Asset Management, filiale dédiée à la gestion d'actifs et signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI) depuis 2005.

Pionnier et acteur en matière d'investissement responsable depuis plus de 15 ans, Groupama Asset Management a adopté une philosophie d'investissement responsable intégrant les critères ESG. Cette démarche d'intégration ESG est appliquée à l'ensemble de la gestion actions et obligations (gouvernementales et d'entreprises) et portée par le département de la Recherche qui regroupe l'analyse macro-économique, financière et ESG. Celui-ci se consacre à l'analyse d'un périmètre européen de sociétés, d'émetteurs publics et privés, et depuis 2012, souverains.

Afin de mettre en œuvre sa démarche d'intégration ESG, Groupama Asset Management a alloué des moyens humains significatifs à la hauteur de ses ambitions :

- 12 analystes financiers et ESG, dont 3 référents plus spécifiquement dédiés à l'ESG, sur chacun des piliers E, S et G ;
- 4 économistes, rassemblés au sein du pôle de recherche ;
- 3 gérants spécialisés.

Groupama Asset Management dispose également de moyens techniques (dont un outil propriétaire de scoring appelé NotesESG®), bénéficiant notamment des services de prestataires spécialisés dans le domaine de l'investissement responsable.

Prestataire	Utilisation	Valeur ajoutée
VigeoEiris	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse sociale et environnementale des entreprises - Analyse de la gouvernance des collectivités publiques et des sociétés non-cotées 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des avantages compétitifs des entreprises - Réduction des risques - Méthodologie fondée sur l'analyse des parties prenantes sous l'angle du leadership, de l'implémentation et des résultats.
MSCI ESG Research	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la gouvernance des sociétés cotées 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des risques financiers - Ciblage des managements de grande qualité - Historiquement, l'agence GMI Ratings, dont MSCI ESG Research a fait l'acquisition en 2014, est spécialisée dans l'analyse de la gouvernance, avec une méthodologie basée sur les signaux d'alerte et un nombre relativement exhaustif d'indicateurs détaillés.
Sustainalytics	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et suivi des controverses 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des risques de réputation
ISS Ethix	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de vote - Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et/ou de distribution de mines antipersonnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des intérêts actionnaires - Réduction des risques de réputation
ECGS	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de vote 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des intérêts actionnaires
Proxinvest	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de vote 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des intérêts actionnaires

Autre source d'informations extra-financières, Groupama Asset Management bénéficie également de la recherche des brokers et alimente ses analyses pays grâce à des bases de données publiques telles que celles de la Banque Mondiale ou d'EuroStat.



Une organisation au service de l'intégration ESG

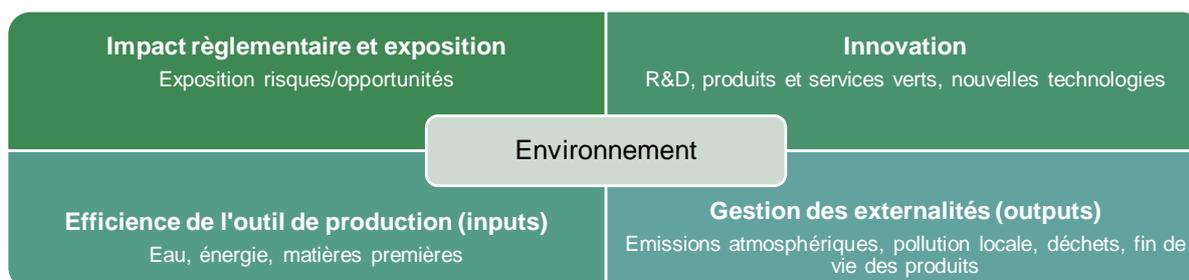
Afin d'impliquer toujours davantage ses équipes dans sa démarche d'intégration ESG, Groupama Asset Management a fait le choix ambitieux d'aligner son organisation avec ses convictions :

- Le poste d'analyste extra-financier sera amené à progressivement se transformer en poste d'analyste financier, permettant ainsi de renforcer l'analyse financière.
- Chaque analyste aura ainsi la responsabilité de mener l'analyse extra-financière de son univers de couverture.

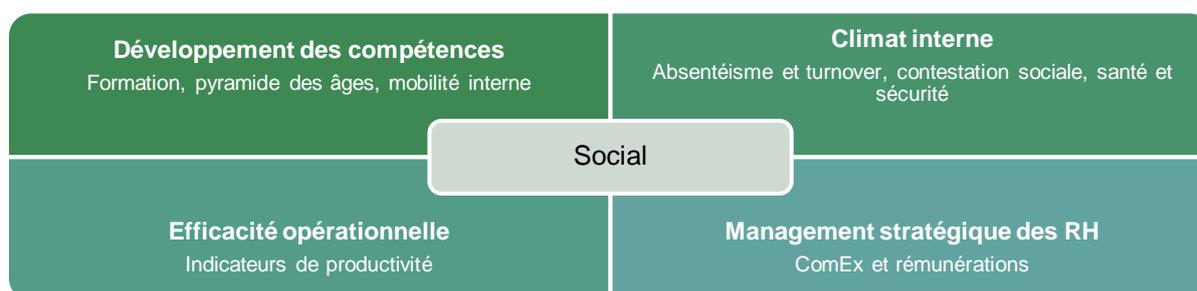
4.2 UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE ESG COMMUNE AUX OBLIGATIONS ET ACTIONS D'ENTREPRISE, ORGANISÉE AUTOUR DE 4 PILIERS

Pour le marché actions comme pour le marché obligations d'entreprises, la méthodologie d'analyse ESG des valeurs est identique et repose sur une approche risques/opportunités par pilier « ESSG » :

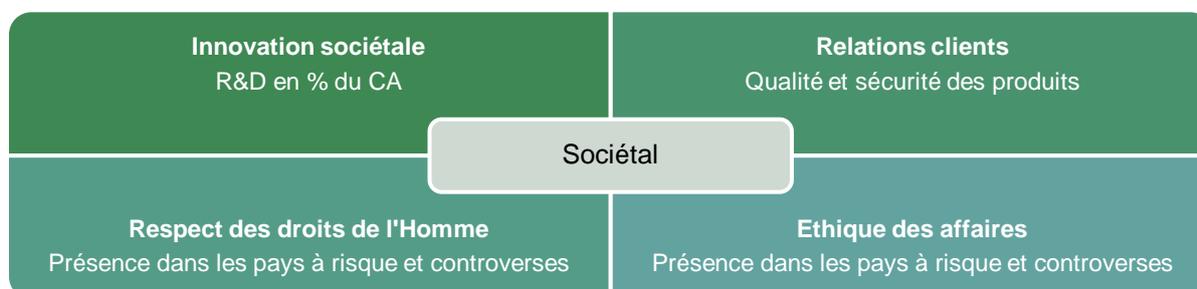
- Dans un contexte d'évolution fréquente des réglementations environnementales, les émetteurs doivent répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, en fonction de leur secteur d'activité. L'analyse environnementale est aujourd'hui complétée par une analyse « transition énergétique » (cf. 5.1.3).



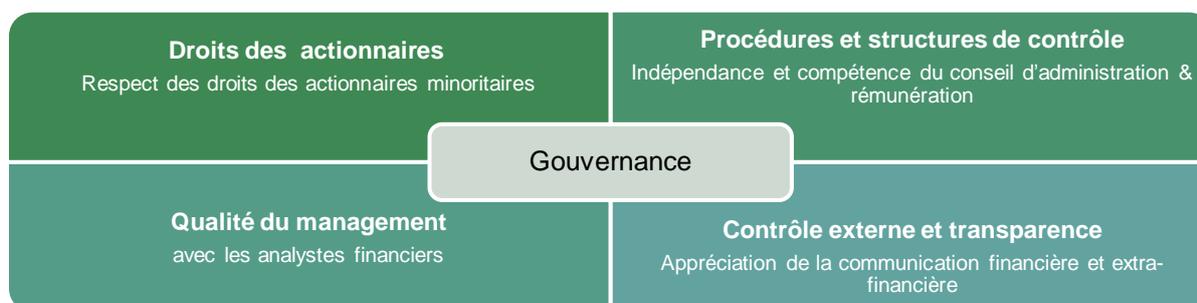
- Dans la mesure où le capital humain (aptitudes, talents, qualifications et expériences accumulées par les collaborateurs) concourt à la création de valeur au même titre que le capital financier, celui-ci ne doit être perçu comme un coût mais comme un investissement. L'entreprise a besoin d'un capital humain important, perçu à travers son expertise, sa compétence, sa réactivité et sa capacité à anticiper l'avenir. Elle doit donc être capable d'attirer des collaborateurs compétents mais aussi de les conserver grâce à une politique de formation et de gestion des carrières, tout en maintenant un climat social favorable au développement de chacun.



- De multiples thématiques peuvent être incorporées au sein du pilier sociétal : les relations clients, les relations fournisseurs, le respect des droits humains, les rapports avec la société civile, etc. A titre d'exemple, une dégradation continue de la relation clients se traduira par un impact négatif sur la croissance et la rentabilité de l'entreprise. Son positionnement concurrentiel pourra s'en trouver affaibli.



- La gouvernance est l'élément central de l'appréciation d'un émetteur et est appréhendée comme le pivot entre analyse financière et analyse extra-financière. De par la qualité de cette gouvernance découle la plus ou moins grande confiance de l'investisseur envers l'émetteur. Nul besoin de développer ces propos tant les exemples ne cessent de se multiplier depuis le début de la décennie 2000 : crise du crédit corporate (Enron, Worldcom, Vivendi), crise financière pour les banques et scandales à répétition (Siemens, Volkswagen, etc.). Dans tous les cas, ces crises se traduisent, pour le créancier et l'actionnaire, par une perte de valeur montrant la nécessité de bien anticiper les risques.



Pour chacun des piliers « ESG », une grille générale d'indicateurs a été établie, permettant la réalisation d'analyses extra-financières fines et de qualité à destination des gérants de portefeuilles (cf. Annexe 6.2). En partant de leurs univers d'investissement, ils décident de prendre en compte de façon discrétionnaire, selon leurs propres convictions, les enjeux ESG dans la construction de leurs portefeuilles.

Nos gérants doivent ainsi être en capacité de déterminer dans quelle mesure, en fonction du portefeuille et de ses contraintes spécifiques, ils choisissent de suivre les recommandations des analystes extra-financiers. Lors de la prise en compte des critères ESG, ils calibrent *ex ante* l'impact de l'application des recommandations ESG sur la performance du portefeuille relativement à son indice de référence. A ce titre, les principaux paramètres de gestion tels que la volatilité ou encore la tracking error, peuvent être ajustés.

Intégration ESG : l'exemple de Daimler

Positionnement de marché

Parmi les leaders dans le segment des voitures premium avec la marque phare Mercedes-Benz, Daimler est également le leader mondial dans le segment des camions de grande taille, et ce notamment aux Etats-Unis et en Europe avec respectivement 40% et 20% de parts de marché. Le groupe figure parmi les acteurs les plus importants dans le monde de l'Automobile grâce au partenariat avec Renault-Nissan.

Analyse financière

Malgré un tel positionnement de marché, l'analyste financière a permis de conclure que l'amélioration de la profitabilité, dans l'élan d'un effet cycle-produit particulièrement favorable commencé en 2014 avec le renouvellement de la gamme, est désormais dans sa phase finale. En dépit d'une stratégie solide et d'une valorisation relativement faible commune au secteur, la recommandation financière à la vente reflète la prise en compte d'un scénario moins porteur pour les principaux marchés mondiaux pour 2017-2018 et le risque d'affaiblissement modéré de la profitabilité dans un horizon de 12-18 mois.

Analyse crédit

Côté crédit, nos analystes ont émis une recommandation positive après avoir considéré que la solidité bilancielle atteinte par le groupe, ainsi que sa profitabilité, devraient rester à des niveaux élevés dans un horizon moyen terme. De plus, la politique financière du groupe se montre particulièrement prudente. La perspective négative émise par nos analystes reflète toutefois le concept de « pic des résultats en 2016 » et le risque d'affaiblissement après 2017 compte tenu du ralentissement attendu du marché en Europe, des besoins d'investissements et des incertitudes liées à la branche Camions.

Analyse extra-financière

Quant à l'analyse extra-financière en quatre piliers « ESSG » de Daimler, celle-ci a mis en exergue des points importants portés à la connaissance des gérants :

- En matière d'environnement (E), nos analystes ont noté une implication grandissante de Daimler dans la réduction des émissions de CO2. En 2015, les émissions moyennes de CO2 déclarées par le groupe en Union Européenne étaient en-dessous du seuil de 125 g/km prévu pour 2016, à 123 g/km contre 129 g/km en 2014. Cependant, cet apparent dynamisme est basé sur des tests désormais obsolètes. Les véhicules du groupe construits dans le passé figurent parmi les pires pollueurs dans les tests effectués en conditions de conduite réelle par l'ONG "T&E" en 2016 en termes d'émissions de NOx. Par ailleurs, les émissions relevées dans les tests réels ne sont pas non plus flatteurs pour le CO2. Enfin, nos analystes ont relevé que le groupe est actif dans le lobbying afin de retarder les restrictions futures, tant en Union Européenne qu'aux Etats-Unis.
- Sur le plan social (S), nos analystes ont conclu à une bonne gestion des enjeux clés (efficacité opérationnelle, climat interne, management stratégique des ressources humaines et développement des compétences) et des restructurations.
- Sur le plan sociétal (S), nos analystes ont relevé qu'en dépit des efforts indiqués par la société en termes de formations spécifiques, le groupe est impliqué dans plusieurs litiges et enquêtes. Ces derniers risquent de remettre en cause la réelle implication du groupe dans la réduction des émissions.
- En matière de gouvernance (G), nos analystes ont relevé que les droits des actionnaires étaient bien respectés, que les membres du conseil jouissaient d'un niveau d'indépendance satisfaisant, et que la rémunération était globalement en ligne avec la performance. Ils n'ont toutefois pas manqué de rappeler que l'amende de 600 millions d'euros de 2016 pour pratiques anticoncurrentielles, mais également l'ouverture d'une enquête par le Department of Justice (DoJ) aux Etats-Unis en Février 2016 suite à des suspicions quant à l'utilisation de logiciels tricheurs, jettent une ombre sur les pratiques internes.

Conclusions

Les apports respectifs des analyses financières/crédit et ESG de Daimler de Décembre 2016 ont permis d'aboutir à une recommandation crédit LT et CT positive et une notation crédit interne « A », en ligne avec la notation de Standard and Poor's.

4.3 UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET DE VOTE EXIGEANTE

Pour Groupama Asset Management, l'engagement actionnarial ne doit pas être synonyme d'activisme, mais bien refléter une démarche volontaire et constructive d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant, de la part de certaines entreprises, de réels efforts dans l'amélioration de leurs pratiques ESG.

La mise en œuvre d'une véritable politique d'engagement actionnarial vise à :

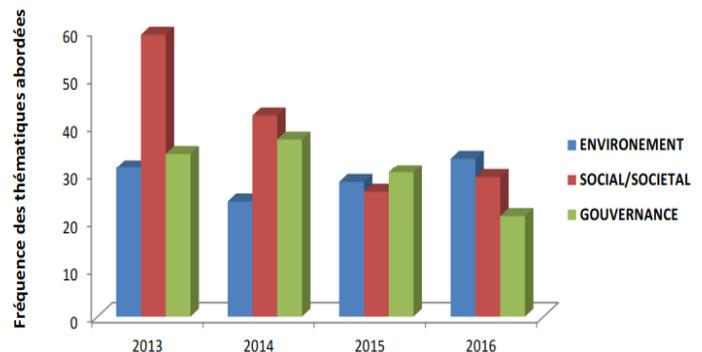
- Améliorer la qualité de la connaissance des équipes de Groupama Asset Management sur l'appréhension des enjeux et risques ESG du modèle économique des entreprises ;
- Entretenir un dialogue franc et récurrent avec les entreprises sur leurs enjeux clés ESG sectoriels et les impacts sociétaux de leurs activités ;
- Influencer progressivement les comportements afin de modifier les pratiques de gouvernance des entreprises pour une meilleure prise en compte des enjeux ESG dans leurs activités et dans une prospective de moyen-long terme.

Plus concrètement, cette politique se traduit par :

- une politique de dialogue et de suivi des entreprises ;
- la publication d'une politique de vote exigeante (<http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/>) ;
- une politique d'échanges relatifs aux ordres du jour des assemblées générales annuelles ;
- un rapport sur l'exercice des droits de vote en assemblée générale ;
- la réalisation d'engagements collaboratifs (Clearinghouse des PRI « Human Capital Management ») ainsi qu'une participation active aux différents travaux de place ;
- des échanges avec les investisseurs institutionnels.

En 2016, plus de 40 entreprises différentes ont ainsi été rencontrées lors des meetings financiers et/ou ESG. Une base de données recense les rencontres et les sujets abordés. Le suivi évolutif des thématiques abordées montre la tendance de plus en plus marquée en faveur des sujets environnementaux, ce qui correspond notamment à l'évolution réglementaire et législative actuelle (cf. 5.4.2)

En ce qui concerne les sujets de gouvernance, les discussions en amont des assemblées générales ont principalement porté en 2016 sur les politiques de rémunération, l'équilibre des pouvoirs et le traitement équitable des actionnaires. Groupama Asset Management considère que la qualité de la gouvernance est souvent un indicateur de risque avancé : les entreprises ayant une gouvernance défaillante s'exposent davantage aux risques opérationnels, financiers et de réputation. La matérialisation de ces risques peut avoir un impact majeur sur la valorisation et la performance des actifs de l'entreprise.





Principes directeurs de la politique de vote

Notre politique de vote est exigeante et repose sur des principes directeurs axés sur le respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance :

1. Le traitement équitable de l'ensemble des actionnaires, i.e. majoritaires et minoritaires.
2. L'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle qui doivent être composées d'administrateurs compétents, complémentaires, disponibles et en majorité libres de tout conflits d'intérêts.
3. La transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux : les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux devant toujours être justifiées et justifiables au regard de critères pertinents et objectifs.
4. L'intégrité de l'information financière et extra-financière communiquée par l'entreprise.
5. La gestion raisonnée des fonds propres, i.e. la cohérence de la politique financière au regard de la stratégie industrielle.
6. La reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales vis-à-vis de ses parties prenantes.

En 2016, Groupama Asset Management a voté aux assemblées générales de 225 entreprises situées dans les principaux pays européens (France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse) :

- Pourcentage total de votes « OUI » : 80.7%
 - Pourcentage total de votes « NON » ou « Abstention » : 19.3%
- Le taux de rejet le plus important a concerné le sujet des rémunérations : 42%. Celui-ci reflète la dérive constatée depuis plusieurs années dans ce domaine.



Politique d'exclusion BASM/MAP

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions (BASM) et de mines antipersonnel (MAP), Groupama Asset Management s'est doté depuis le 1^{er} Mai 2009 d'une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion (soit les 70.6Mds € gérés par Groupama Asset Management).

Au-delà de la simple exclusion des entreprises faisant l'objet de controverses graves, Groupama Asset Management procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par le prestataire externe, ISS Ethix, une liste interne d'exclusion est établie et communiquée à l'ensemble des gérants, aux équipes des risques pour le contrôle d'exclusion effective, ainsi qu'au département de la conformité. Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

- « Rouge » : l'implication de l'entreprise est confirmée
- « Orange » : de fortes présomptions d'implication existent pour l'entreprise

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Groupama Asset Management, tandis que celles placées en catégorie « orange » le sont à titre préventif et demeurent dans le périmètre d'investissement (à fin 2016, le groupe détient moins de 5M€ de positions sur des entreprises classées en orange).

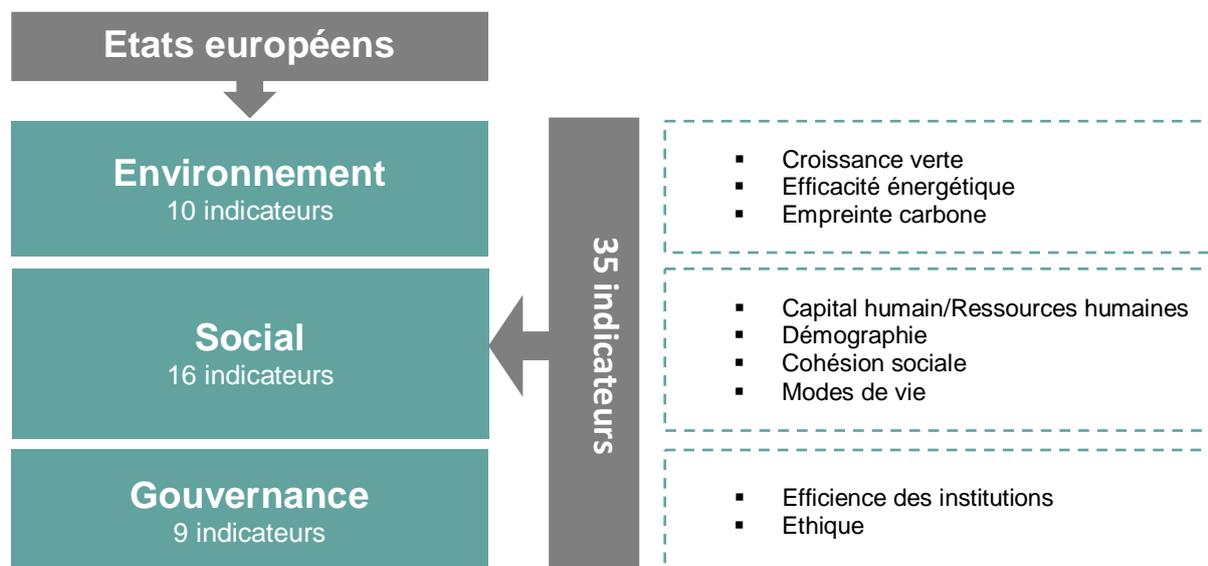
4.4 UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE AUX OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES, EN LIGNE AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE

Groupama Asset Management est convaincu de la pertinence d'une méthodologie d'intégration ESG propre aux obligations gouvernementales. En 2012, face à la crise souveraine européenne, Groupama Asset Management a développé une approche structurée de l'analyse des états. L'analyse économique extra-financière est venue compléter cette approche classique de la mesure de la solvabilité et du risque de défaut par la prise en compte de critères ESG.

Privilégiant un univers de couverture européen, Groupama Asset Management a décidé d'utiliser les Indicateurs de Développement Durable (IDD) de la Commission Européenne (objectifs contraignants « Europe 2023 »), fournis par l'agence de statistiques Eurostat de la Commission Européenne. Ces Indicateurs de Développement Durable (IDD) qui caractérisent la politique de développement durable d'un pays sont au nombre de 155 et regroupent 10 thèmes, eux-mêmes décomposés en 39 sous-thèmes :

- Développement économique
- Pauvreté et exclusion sociale
- Vieillesse de la population
- Santé publique
- Changement climatique et énergie
- Modes de production et de consommation
- Gestion des ressources naturelles
- Transports
- Bonne gouvernance
- Partenariat mondial

Groupama Asset Management a procédé à un regroupement de ces indicateurs IDD sous-jacents en trois grands piliers ESG afin d'évaluer la politique de développement durable des politiques publiques des Etats. Au final, les économistes de Groupama Asset Management ont élaboré une grille de lecture de la politique de développement durable d'un pays à partir de 35 indicateurs ESG répartis en 9 thèmes, les trois quarts étant issus principalement des indicateurs IDD de la Commission Européenne (cf. Annexe 6.3).



A l'instar de l'approche actions et obligations d'entreprises, la prise en compte par Groupama Asset Management de critères extra-financiers pour les pays repose sur une approche risques/opportunités par pilier :

- Les indicateurs environnementaux (E) sont centrés sur les thématiques de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets. Ils s'inscrivent dans la tendance actuelle de la mesure de l'empreinte carbone et de la transition vers une économie bas carbone.
- Les indicateurs sociaux (S) rassemblent des aspects sociétaux (évolution des modes de vie, droits de l'Homme, etc.), et des aspects liés à la gestion du capital humain (chômage des jeunes et des seniors, qualité de l'enseignement et de la santé, etc.). Ils intègrent également la prise en compte des tendances démographiques (accroissement de la population, vieillissement de la population, etc.).
- Les indicateurs de gouvernance (G) ont pour objectif de mesurer la qualité des institutions (efficacité du gouvernement, qualité du système réglementaire, corruption, etc.) ainsi que les enjeux politique et institutionnel auxquels le pays est confronté.

L'intégration ESG appliquée aux obligations gouvernementales complète l'analyse macro-économique des pays en reprenant les grands principes qu'une économie durable doit intégrer. Elle vise, en somme, à :

- encourager la recherche et le développement ;
- investir dans les dépenses d'éducation et de formation ;
- se soucier de l'accès à l'emploi des plus jeunes et du maintien à l'emploi des seniors pour maintenir une stabilité sociale ;
- chercher à améliorer l'empreinte carbone en orientant les investissements vers une croissance plus verte.

En termes de mise en œuvre, l'analyse des enjeux ESG des états figure dans l'ensemble des fiches pays à destination des gérants. Celle-ci peut influencer la recommandation financière d'une valeur donnée et permet de mettre l'accent sur les points clés qui se traduiront par des impacts économiques et financiers. Elle permettra aux gérants de privilégier systématiquement les états ayant une bonne appréciation ESG pour les nouveaux flux.

FOCUS



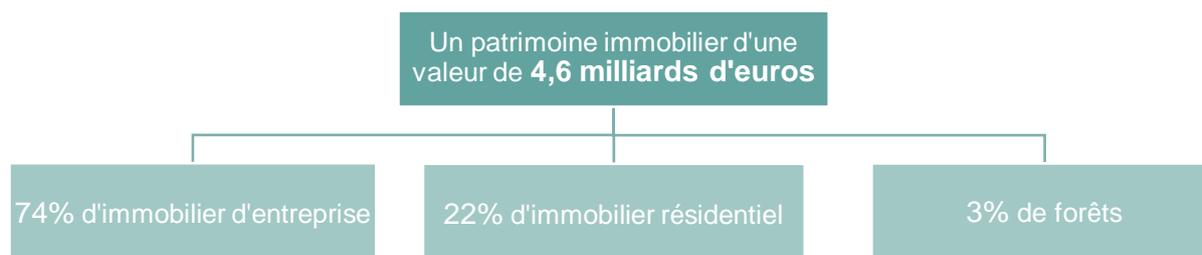
Intégration des critères ESG à l'analyse pays : l'exemple de l'Italie

Les conclusions de l'analyse ESG de l'Italie, en sus de l'analyse macro-économique, ont été prises en compte dans nos allègements de positions :

- Une performance environnementale bien maîtrisée.
- Une contreperformance sur la thématique capital humain reflétant un taux de chômage des jeunes de près de 40% en 2013, en augmentation sur 5 ans ; un faible niveau de qualification des jeunes avec seulement 22% des 30-35 ans ayant un niveau licence ; un faible taux d'emploi des 55-64 ans avec moins de 43% d'actifs sur cette tranche d'âge ; ainsi qu'un taux dépendance parmi les plus élevé d'Europe avec un retraité pour trois actifs en 2013.
- Une contreperformance sur le pilier gouvernance due à une instabilité gouvernementale chronique, (13 gouvernements entre 1994 et 2015) ainsi qu'à de nombreuses affaires de corruption.

4.5 UN PATRIMOINE IMMOBILIER ET FORESTIER GÉRÉ DURABLEMENT

Au 31 Décembre 2016, le patrimoine immobilier et forestier du groupe Groupama représentait une valeur totale de 4,6 milliards d'euros, répartis entre de l'immobilier d'entreprise, de l'immobilier résidentiel et des forêts.



La gestion du patrimoine immobilier du Groupe Groupama est confiée à hauteur de 3,7 milliards d'euros à Groupama Immobilier, entité du Groupe ayant pour ambition la création de valeurs des actifs immobiliers du groupe et leurs liquidités sur le marché. Cette stratégie est au service des propriétaires et des locataires du patrimoine en développant un immobilier intelligent, conçu pour la ville de demain. Ses missions principales sont l'investissement, l'asset management, la gestion et la valorisation des actifs immobiliers. Via la Société Forestière Groupama, Groupama Immobilier gère également de façon durable un patrimoine forestier intégralement certifié PEFC (cf. 5.3.2).

En cohérence avec l'histoire et les valeurs véhiculées par le Groupe Groupama, Groupama Immobilier intègre dans sa stratégie RSE des critères sociaux et environnementaux tels que la satisfaction des clients, l'efficacité énergétique des immeubles, ou encore la connectivité et l'accès aux transports. Groupama Immobilier est notamment certifié ISO 9001 référentiel 2015 pour l'ensemble de ses activités d'investissement, de gestion et de valorisation de patrimoines immobiliers (acquisitions, asset management, grands projets, commercialisation, gestion locative et technique, et ventes).

Preuve de son volontarisme, Groupama Immobilier a également signé en 2014 la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés du Plan Bâtiment Durable, et impose sur ses chantiers une « Charte Travaux Verts ». Cette charte environnementale de Groupama Immobilier couvre les thèmes les plus pertinents, comme le choix des matériaux, la limitation des nuisances sur les chantiers et fait partie intégrante des marchés de travaux signés. Ces engagements peuvent se mesurer au regard de ses démarches par l'obtention de certification construction HQE et BREEAM ainsi que le HQE exploitation et/ou BREEAM in Use, pour, à terme l'ensemble du patrimoine

Au-delà de l'obtention de certifications et/ou de labels énergétiques, Groupama Immobilier a de surcroît pris l'initiative de se doter d'une stratégie RSE de moyen terme estampillée « Perspectives durables 2015-2018 ». Celle-ci se décline par des actions concrètes déjà réalisées ou programmées:

- 2014 : mise en place de la fonction Asset management chez Groupama Immobilier
- 2015 : signature de baux verts pour toutes les surfaces tertiaires, obtention des premières certifications en exploitation et mise en place des premiers « livrets verts du locataire »
- 2016 : Création de la fonction Développement Durable au sein de Groupama Immobilier. Premiers « Comités Verts » organisés, avec les locataires du patrimoine tertiaire. Consolidation des données fluides du patrimoine tertiaire pour les parties communes.
- 2017 : Recensement des informations de consommation en énergie et en eau auprès de nos locataires pour le patrimoine tertiaire. Livraison de la première série d'opérations tertiaires engagées en certification environnementale construction ou rénovation.

4.6. UN ENGAGEMENT FORT DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE À TRAVERS LES FONDS SOUSCRITS PAR LE GROUPE GROUPAMA

Le Groupe Groupama entend également appliquer la prise en compte de critères environnementaux et sociaux dans le cadre de la diversification de ses investissements en faveur du financement de l'économie réelle et locale.

Au 31 Décembre 2016, ces investissements représentaient plus d'1,3 milliards d'euros.

Groupe Groupama
Plus d'1,3 milliards d'euros
 en capital-investissement et fonds de prêts pour financer les PME, les infrastructures de transport, l'énergie et l'environnement, l'immobilier, les télécommunications

En outre, le groupe Groupama est engagé à hauteur de 600 millions d'euros dans des fonds de prêts à l'économie visant à financer via des prêts des PME et des ETI établies majoritairement en France mais également dans la zone Euro afin d'accompagner le développement et la croissance de ces entreprises. Via des investissements en fonds de capital-investissement et dette mezzanine, il finance par ailleurs leurs fonds propres à hauteur d'environ 450 millions d'euros à fin 2016.

Emetteurs	Exemples de financement de PME/ETI au travers de fonds souscrits par Groupama	Thématiques ESG apparentées
DELPHARM	Acteur numéro 3 français avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du développement et du façonnage pharmaceutique.	Santé publique
CEVA SANTE ANIMALE	9ème groupe de laboratoire vétérinaire mondial.	Santé animale
KORIAN MEDICA	Exploitant privé français d'établissements de prise en charge globale de personnes dépendantes.	Handicap ; vieillissement de la population ; autonomie de la personne
RG SAFETY	Un des principaux intervenants français dans le domaine des Équipements de Protection Individuelle – EPI.	Santé et sécurité au travail
CLOCK-T	Société ayant développé une pastille réactive aux bactéries à l'usage de commercialisation des produits de l'agroalimentaire.	Sécurité alimentaire

Le groupe joue également un rôle croissant dans le soutien des grands projets d'infrastructures de transport, d'énergie et environnement ou de télécommunications de dimension européenne. A fin 2016, le groupe a investi près de 195 millions d'euros sur un engagement total d'environ 230 millions d'euros dans des fonds de prêts à l'économie visant à financer à long terme des infrastructures.

Enfin, en investissant dans des fonds de prêts à l'économie spécialisés, le groupe apporte un soutien important à la réussite de projets immobiliers commerciaux, créateurs d'emploi. A fin 2016, le groupe a investi près de 100 millions d'euros sur un engagement total de 135 millions d'euros dans ces fonds.

Prochaines étapes

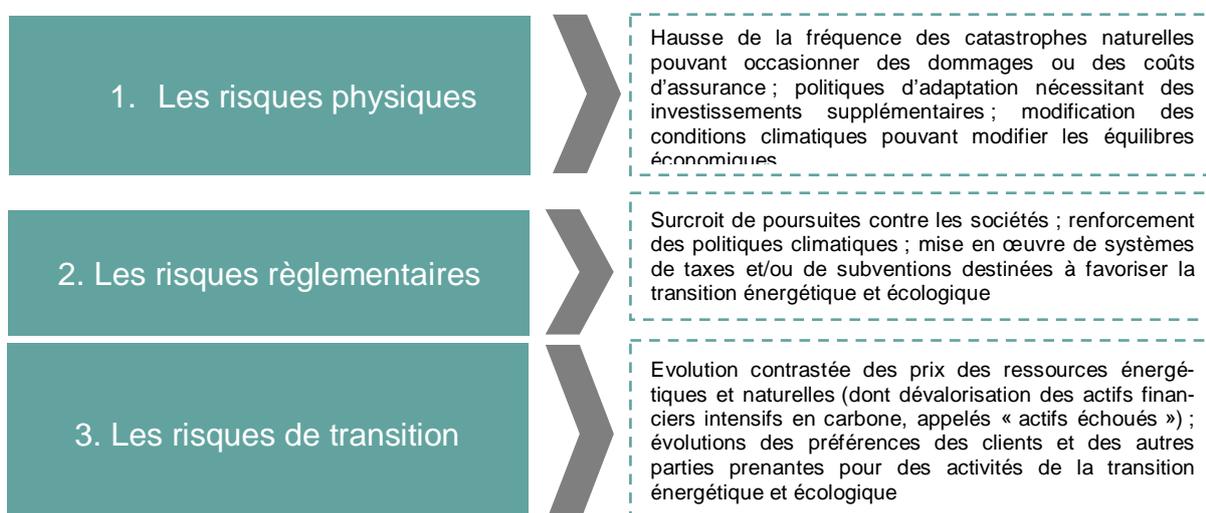
Le Groupe Groupama souhaite rendre systématique la prise en compte des critères ESG lors de la sélection des gestionnaires d'actifs externes.

5 LE CLIMAT, SOURCE DE RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS

5.1 APPRÉHENDER LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec la prise de conscience de la réalité du changement climatique et l'organisation de la COP21 à Paris en Décembre 2015, les entreprises et les investisseurs, au cœur du financement de l'économie, ne peuvent plus rester à l'écart des enjeux du changement climatique. Aujourd'hui, l'ensemble de ces acteurs doit participer au financement de la transition énergétique pour favoriser le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas carbone.

Le Groupe Groupama est convaincu qu'une démarche proactive en faveur de l'environnement est nécessaire. En effet, 3 types de risques liés au changement climatique –tels que définis par le gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de Stabilité Financière, Marc Carney – doivent être pris en compte, et ce, dans la mesure où ils peuvent affecter la bonne conduite des activités du Groupe.

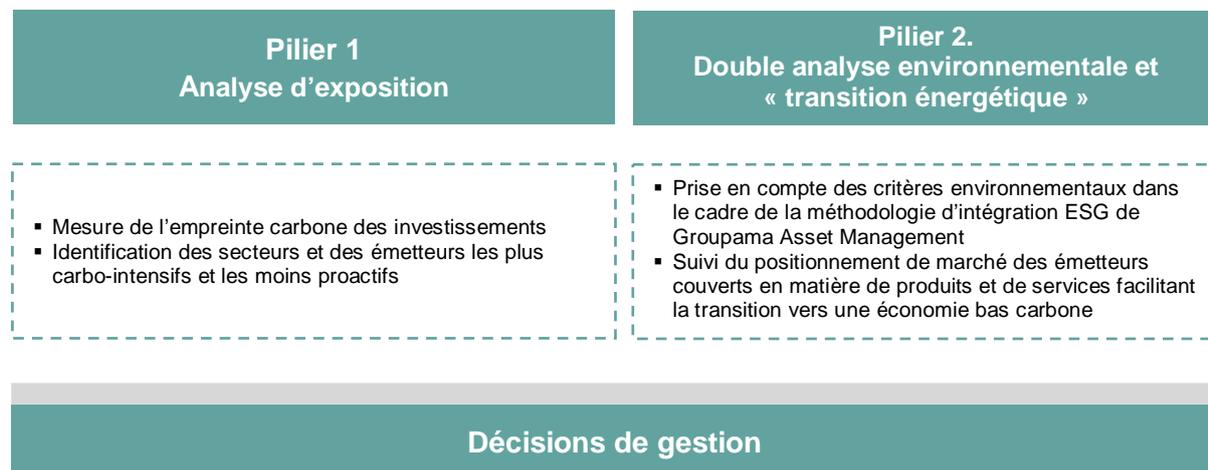


La prise de conscience de ces risques conduit le Groupe Groupama à encourager les initiatives et les démarches contribuant au financement de la transition énergétique et écologique, et ce, sur différentes typologies d'actifs.

5.1.1 Une approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux

Le Groupe Groupama entend, dans le cadre de ses investissements en valeurs mobilières (actions et obligations d'entreprises), contribuer au financement de la transition énergétique et écologique.

Pour ce faire, le Groupe Groupama a souhaité mener une réflexion sur la prise en compte des risques et des opportunités qui découlent du changement climatique. Celle-ci a permis d'établir une approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux qui se veut également être un véritable outil de prise de décision dans le cadre de nos investissements.



A travers l'élaboration de cette approche globale en deux piliers, le Groupe Groupama entend ainsi réduire les risques liés au changement climatique de ses investissements tout en encourageant la recherche et le développement des solutions de demain. Les actifs du Groupe Groupama seront ainsi orientés vers des émetteurs moins carbo-intensifs et/ou, le cas échéant, en position de force en matière de solutions bas carbone.

5.1.2 Pilier 1 : Une analyse d'exposition visant à se concentrer sur les secteurs les plus carbo-intensifs

L'analyse d'exposition, rendue possible par une mesure annuelle de l'empreinte carbone de nos investissements, constitue un élément important de la mise en œuvre de notre approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux.

FOCUS



Mesure de l'empreinte carbone : la méthodologie Trucost

Pour la deuxième année consécutive, Trucost a réalisé l'analyse de l'empreinte carbone des portefeuilles du Groupe Groupama. L'analyse a été effectuée en Décembre 2016, d'après des données portefeuille au 30/06/2016, et 12 portefeuilles ont été analysés. Seules les entreprises européennes ont été prises en compte (pour les obligations : toutes celles qui émettent en euros, représentant 14Md€ en VB, soit les 2/3 du portefeuille crédit privé du groupe). Au total, Trucost couvre environ 80% de des titres européens en portefeuille.

Pour mesurer la part de l'entreprise détenue par Groupama, Trucost a utilisé l'Enterprise Value. Dans le cas de figure où Groupama détiendrait 0.5% de l'Enterprise Value d'une entreprise X, Groupama serait alors tenue responsable de 0.5% des gaz à effet de serre émis par cette même entreprise X.

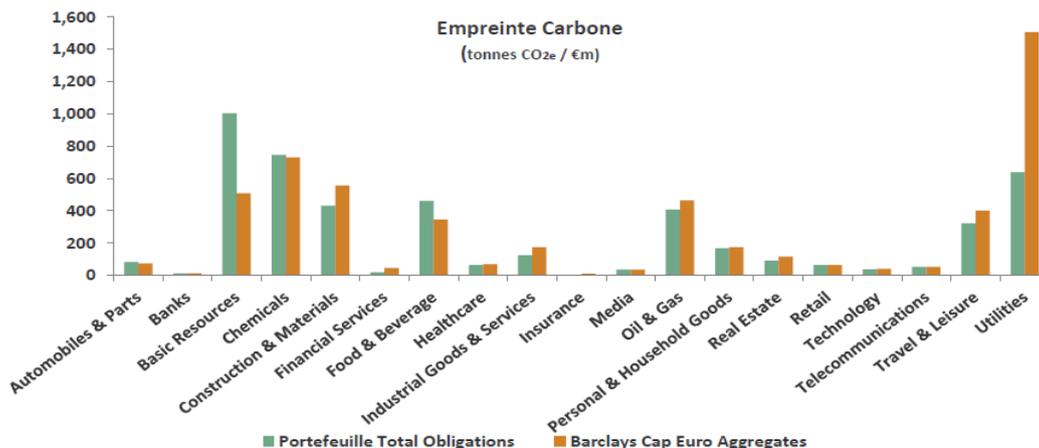
Le périmètre des émissions de gaz à effet de serre pris en compte dans l'analyse est le périmètre suivant : activités propres à l'entreprise (émissions directes) + activités liées aux achats de l'entreprise (émissions indirectes venant des fournisseurs de premier rang).

La somme des émissions détenues par Groupama correspond aux émissions absolues du portefeuille. En divisant cette somme par la somme des valeurs des titres en portefeuille, on obtient respectivement le ratio d'empreinte par million d'euros investi.

L'évaluation de l'empreinte carbone des investissements du Groupe Groupama, pour la deuxième année consécutive, a permis d'identifier les secteurs les plus contributeurs et de prendre la décision de concentrer nos futurs efforts sur certains d'entre eux, à savoir : Matériaux de base, Construction & Matériaux, Pétrole & Gaz, Services aux collectivités et Automobile. Ces cinq secteurs présentent la particularité :

- d'être parmi les plus carbo-intensifs ;
- d'être significativement exposés aux risques liés au changement climatique, notamment de transition ;
- de détenir une partie de la solution à apporter au changement climatique, et ce, en raison des moyens conséquents qu'ils sont en mesure d'allouer au développement de solutions bas-carbone.

A titre d'illustration, le graphique ci-dessous synthétise l'évaluation de l'empreinte carbone de l'un de nos portefeuilles obligataires :



5.1.3 Pilier 2 : Une double analyse environnementale et « transition énergétique »

Dans un contexte d'évolution constante des cadres réglementaires en matière de développement durable, les émetteurs les plus agiles ont une opportunité sans précédent de développer de nouveaux marchés consacrés aux solutions et services bas carbone. Dans le cadre des investissements du Groupe Groupama, et plus particulièrement en actions et obligations d'entreprises, Groupama Asset Management procède à une double analyse environnementale (que nous décrivons en 4.2) et « transition énergétique » visant à :

- identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique ;
- identifier les émetteurs les mieux positionnés pour faire de la transition vers une économie bas carbone un véritable levier de croissance durable.

La réalisation d'une analyse « transition énergétique » en complément de l'analyse environnementale est pertinente dans la mesure où la seule évaluation de l'empreinte carbone ne saurait constituer un outil de prise de décision. Au-delà de l'identification des secteurs les plus carbo-intensifs, nous souhaitons également accompagner les émetteurs qui contribuent significativement à la transition énergétique, et ce notamment via le développement de technologies bas carbone.

Les tableaux ci-dessous fournissent deux exemples de la mise en œuvre de cette double analyse environnementale et « transition énergétique » :

VINCI	
Analyse environnementale	Vinci a un reporting environnemental couvrant 98% de son périmètre d'activité. Le groupe communique sur ses impacts environnementaux directs (eau, CO2, déchets...) et s'est fixé des objectifs d'amélioration. Toutefois, malgré la bonne performance environnementale du groupe, Vinci est impliqué sur le projet Notre Dame des Landes, projet greenfield dont l'exploitation provoque incontestablement un impact négatif sur la biodiversité.
Analyse « transition énergétique »	La transition énergétique représente pour Vinci Construction et Vinci Energies des leviers de croissance. Conscient de son expertise et de sa capacité à générer davantage de marge sur les projets complexes, Vinci Construction cherche à promouvoir des solutions techniques qui offrent de bonnes performances environnementales.

CIE DE ST-GOBAIN	
Analyse environnementale	St-Gobain s'est doté d'objectifs de long terme en matière de réduction de son empreinte environnementale directe. Le groupe vise notamment une réduction de 20% de ses émissions de CO2, NOx et SO2 sur la période allant de 2010 à 2025, Un prix interne du carbone est intégré depuis 2016 dans l'évaluation des investissements significatifs sur les sites et dans les projets R&D de rupture. Le groupe est toutefois impliqué dans des litiges environnementaux et a établi des provisions environnementales de 163 millions d'euros, stables depuis trois ans).
Analyse « transition énergétique »	Le bâtiment est le premier consommateur d'énergie (40%) ainsi que le deuxième émetteur de CO2 (35 %) au monde. Ils ont ainsi noté positivement le fait que St-Gobain propose des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique des constructions alors que 80% de ses ventes sont dirigés vers ce marché (habitat, infrastructure, rénovation et génie civil). Le groupe bénéficie par ailleurs de réglementations favorables qui incitent au "verdissement" des constructions.

La double analyse environnementale et « transition énergétique » a permis d'établir un système de notation allant de « -- » à « ++ » et qui constitue un point de départ pour l'implémentation en cours d'un véritable plan de réduction de notre empreinte carbone. L'analyse environnementale donne lieu à une note sur 100, retravaillée par l'analyse transition énergétique :

Emetteurs	Notes environnement	Notes environnement retravaillées
VINCI	54/100	+ +
CIE DE ST-GOBAIN	55/100	+

5.1.4 Des décisions de gestion capitalisant sur les travaux engagés en faveur de la transition énergétique

Les apports respectifs de l'évaluation de notre empreinte carbone ainsi que de la double analyse environnementale et « transition énergétique » nous permettront d'aligner nos décisions de gestion avec l'impératif du passage vers une économie bas carbone.

Prochaines étapes

L'approche globale de prise en compte des enjeux environnementaux n'étant pas appliquée à l'ensemble des secteurs identifiés par l'évaluation de l'empreinte carbone, nous souhaitons élargir sa mise en œuvre. Pour ce faire, nous nous concentrerons plus spécifiquement sur les 5 secteurs identifiés grâce à l'analyse d'exposition :

- Matériaux de base
- Construction & Matériaux
- Pétrole & Gaz
- Services aux collectivités
- Automobile.

En parallèle, nous continuerons à accompagner et à privilégier les émetteurs apporteurs de solutions dans la transition énergétique. Nos gérants pourront ainsi capitaliser sur les travaux engagés par nos analystes.

5.2 FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

5.2.1 Une implication active sur le marché des obligations vertes

Dettes destinées à financer des projets définis et générant un bénéfice environnemental direct (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique...), les obligations vertes se développent avec plus de 30 milliards d'euros émis en 2015 pour 8 milliards deux ans plus tôt. A ce titre, Groupama Asset Management a également déployé une méthodologie d'analyse composée de quatre critères permettant de s'assurer que les caractéristiques des obligations vertes sont bien respectées :



Groupama Asset Management privilégie donc les entreprises qui, par le biais de l'émission d'obligations vertes, contribuent à la transition énergétique. Le tableau ci-dessous fournit un exemple de mise en œuvre de la méthodologie d'analyse propre aux obligations vertes :

Emetteurs	Exemples d'analyses « obligations vertes »
Iberdrola (Septembre 2016)	<p><u>Traçabilité des fonds :</u> 100% des encours vont au refinancement de projets. Leur traçabilité est suivie dans le reporting financier annuel.</p> <p><u>Qualité environnementale des projets :</u> La liste des projets refinancés est fournie par l'émetteur. Ces projets ne font pas l'objet de controverses et ont permis de construire ou d'agrandir dix fermes éoliennes onshore au Royaume-Uni et ont été menés par la filiale d'Iberdrola, Scottish Power Renewables.</p> <p><u>Transparence :</u> Le niveau de transparence est élevé compte tenu du fait qu'il s'agit uniquement de refinancements. Une seconde opinion de Vigeo Eiris a été publiée et un reporting annuel est prévu, incluant le suivi d'indicateurs d'impact tels que le nombre de MW installées, les émissions de gaz à effet de serre évitées, ou encore la production annuelle en MWh.</p> <p><u>Critères ESG d'éligibilité des projets :</u> Les projets refinancés respectent des processus de suivi environnementaux et sociaux mis en place chez Iberdrola. Dans une étude de Mars 2016, nous avons exprimé une opinion positive sur la stratégie environnementale de cet émetteur. Iberdrola est leader dans le renouvelable et s'est fixé pour objectif de réduire de 50% son intensité carbone d'ici à 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les renouvelables sont redevenues une priorité d'investissement dans le plan 2016-2020 avec 33% des investissements prévus. Des faiblesses ont toutefois été relevées en matière de gouvernance (absence de plans de succession, rémunérations élevées) malgré une bonne qualité du management. De plus, la transparence est insuffisante en matière de ressources humaines.</p> <p>Cette obligation a été considérée comme verte selon la définition de Groupama Asset Management.</p>

107 millions d'euros

d'encours du Groupe Groupama portant sur des obligations vertes au 30 Juin 2016

Au 30 Juin 2016, Groupama Asset Management détenait en portefeuille 57 millions d'euros d'encours portant sur des obligations vertes, auxquels s'ajoutent 7 millions d'euros liés à la première émission au monde d'une Obligation Assimilable du Trésor verte (OAT) par la France en Janvier 2017.

En plus des fonds externes visant à financer l'économie réelle et intégrant des critères environnementaux et sociaux (cf. 4.3), le Groupe Groupama a également investi à hauteur de 50 millions d'euros dès Novembre 2015 dans le fonds Tera Neva, composé d'une obligation verte de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) appelée « Obligation Climatiquement Responsable ». Ainsi, au 30 Juin 2016, 107 millions d'euros d'encours du Groupe Groupama portaient sur des obligations vertes.

FOCUS

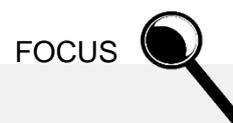


Obligations vertes : 50 millions d'euros investis par le Groupe Groupama dans le fonds Tera Neva

Initiative phare de l'implication du Groupe Groupama dans le marché des obligations vertes, le groupe a investi en Novembre 2015 pour 50 millions d'euros dans le fonds Tera Neva, une solution d'investissement climatiquement responsable lancée en amont de l'ouverture de la COP21 de décembre 2015 par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), BNP Paribas et l'agence de notation extra-financière Vigeo Eiris.

Tera Neva est une initiative qui répond à l'urgence du réchauffement climatique, composée d'une Obligation Climatiquement Responsable (OCR) émise par la BEI. Les fonds collectés sont entièrement consacrés à des projets liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Le groupe a également réalisé des investissements en private equity sur des fonds dédiés à la transition énergétique

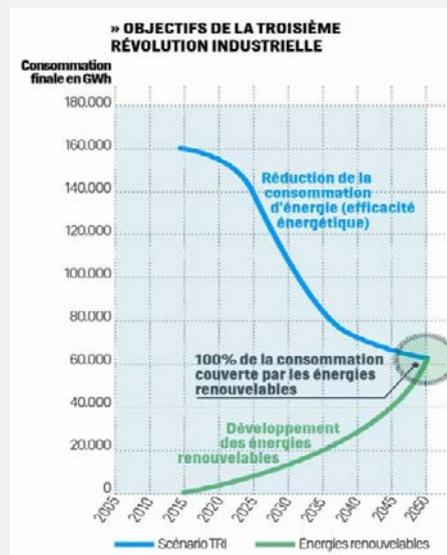


Le fonds CAP 3^{ème} Révolution Industrielle

Partant du constat que la région Hauts-de-France figure parmi les régions les plus consommatrices d'énergie avec 13 millions de tonnes équivalent pétrole, Groupama s'est engagé en 2016 dans le fonds CAP 3^{ème} Révolution Industrielle.

Démarche collaborative visant à dessiner une nouvelle vision économique pour la région Hauts-de-France et à proposer les contours d'une Troisième Révolution Industrielle (TRI), les objectifs extra-financiers clairement affichés par le fonds CAP 3^{ème} Révolution Industrielle s'articulent autour de trois axes prioritaires à horizon 2050 :

1. Réduction de 60% de la consommation énergétique
2. Production assurée par 100% d'énergies renouvelables
3. Division par 4 des émissions de gaz à effet de serre



Stratégie d'investissement

Le fonds CAP 3^{ème} Révolution Industrielle est investi dans des entreprises tenues de répondre aux caractéristiques suivantes :

1	2	3	4	5	6
Projet structurant contribuant aux objectifs de la Troisième Révolution Industrielle	Opération de capital développement ou projets de création structurants	PME, ETI, grande entreprise, filiale de grand groupe ou société de projets	Un siège social ou un établissement installé ou souhaitant s'installer en région Nord Pas de Calais (ouverture à la Picardie en cours d'examen)	Un projet cohérent affichant une stratégie clairement définie et un plan d'affaires élaboré	Projet favorisant la création d'emplois en Région

Priorités d'investissement

Compte tenu des objectifs recherchés par le fonds, des priorités d'investissement ont été fixées :

1	ENERGIES RENOUVELABLES	4	EFFICACITE ENERGETIQUE
2	GESTION DE L'ENERGIE	5	ECONOMIE CIRCULAIRE
3	MOBILITE INTELLIGENTE	6	ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

5.2.2 Un soutien à la réussite des projets d'infrastructures verts

Par le biais d'investissements dans des fonds de prêts à l'économie spécialisés (à fin 2016, le groupe a investi près de 195 millions d'euros sur un engagement total d'environ 230 millions d'euros), le groupe apporte un soutien important à la réussite de projets d'infrastructures. Dans une volonté de financer la transition énergétique, nombreux sont ceux portant sur les énergies renouvelables :

Emetteurs	Exemples de financement d'infrastructures verts	Thématiques ESG apparentées
VALTOM	Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Puy de Dôme ; Projet d'incinération d'ordures ménagères situé dans la région de Clermont Ferrand	Gestion des déchets ; économie circulaire
AUXERROIS	Financement de projet éolien en Bourgogne ; Exploitation pendant quinze ans post-construction	Energies renouvelables
VERRERIE	Financement de Verrerie, une centrale solaire photovoltaïque au sol de 23,9 MW, divisée en deux projets de 11,95 MW chacun, située dans le département du Var	Energies renouvelables
GEMINI	Financement du projet Gemini, composé de deux parcs éoliens offshore similaires de 300 MW et situé en Mer du Nord, proche de la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas.	Energies renouvelables
BRAINWAVE	Refinancement du projet Brainwave, un portefeuille constitué depuis 2011 par Antin Solar, filiale d'Antin Infrastructures, et composé de neuf centrales solaires au sol dans les régions de Lazio, dans les Pouilles et en Sicile.	Energies renouvelables

5.3 INSCRIRE LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET FORESTIER DANS UNE GESTION DURABLE

5.3.1 542 M€ investis sur 2014 – 2024 en rénovation d'immeubles tertiaires dont la totalité ayant pour objectif l'obtention d'une certification environnementale

Le groupe a entrepris un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement (CAPEX hors OPEX) de 542 M€ HT sur 2014 - 2024

Au travers de ce programme, Groupama Immobilier s'implique à tous les stades de la valorisation du patrimoine, à savoir :

- Sur l'enveloppe des bâtis et le choix des équipements pouvant améliorer la qualité intrinsèque du bâtiment
- Sur l'exploitation, par la recherche de façon récurrente de certification et de labels énergétiques, et du suivi dans le cadre de l'exploitation et la mise en place d'objectifs concrets avec les parties prenantes de l'exploitation du bâtiment.
- Les démarches HQE (Haute Qualité Environnementale) et BREEAM sont systématiquement recherchées pour les acquisitions et/ou constructions neuves ou restructurations, ainsi que le HQE exploitation et/ou BREEAM in Use pour les immeubles en portefeuille
- Sur la mise en place d'une démarche orientée réellement vers les occupants en les sensibilisant par des outils concrets notamment, lors des rencontres annuelles des comités verts afin d'analyser les consommations d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, et de partager les bonnes pratiques.
- La prise en compte des préoccupations énergétiques et de confort des occupants lors de la réalisation de travaux de valorisation ainsi que dans la gestion des contrats de prestations de services.
- Le partenariat avec les concessionnaires de climatisation et réseaux de chauffage qui s'inscrivent dans une démarche environnementale.
- Groupama Immobilier est partenaire de l'IFPEB depuis le 1^{er} janvier 2016 : L'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) est une alliance d'acteurs économiques qui s'attachent à mettre en œuvre, grâce à la connaissance opérationnelle, les moyens d'une transition énergétique et environnementale ambitieuse et efficace pour l'immobilier et la construction compatible avec le marché. Les activités de l'Institut se divisent en 4 grandes thématiques : l'énergie, l'économie circulaire, la rénovation du parc immobilier français et l'ISR immobilier. C'est un moyen pour Groupama Immobilier de partager les bonnes pratiques avec l'ensemble des acteurs de son activité.
- Groupama Immobilier a répondu à l'enquête annuelle 2016 sur le marché français de l'Investissement Responsable en Immobilier non coté, de NOVETHIC.

Dans le cadre de sa stratégie « Perspectives durables 2015-2018 », Groupama Immobilier est par ailleurs dans une démarche d'amélioration constante et s'est fixé sept objectifs environnementaux quantifiables et ambitieux :

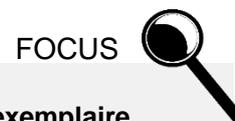
Indicateurs environnementaux	Objectifs 2018	Vs. 2015
Certification de la qualité environnementale des actifs en construction ou rénovation et exploitation	Certification environnementale sur 40% du patrimoine	20%
Certification environnementale en exploitation des actifs tertiaires	50% d'actifs certifiés en exploitation	5%
Consolidation énergétique	Maîtrise des données énergétiques hors lots privatifs sur 100% des actifs	15%
Performance énergétique	Evaluation énergétique réalisée sur 80% des immeubles tertiaires	135 actifs immobiliers tertiaires totalement ou partiellement audités sur le volet énergétique
Emissions de GES	Evaluation énergétique sur 80% des actifs	N/A
Connectivité et transports	90% des nouvelles acquisitions de bureaux respectent les exigences d'accessibilité aux transports en commun	80% des actifs
Baux verts et annexes environnementales	+20% de baux verts	21% des baux signés étaient verts en 2014 vs. Tous en 2015

A fin 2016, 100% des projets en développement sont en cours de certification.

Autre preuve de son implication dans la transition énergétique, Groupama Immobilier a développé un outil d'évaluation RSE afin de permettre aux asset managers d'établir un profil extra-financier des immeubles (cf. Annexe 6.4). Cet outil accorde une place centrale aux enjeux environnementaux en incluant notamment des indicateurs portant sur la consommation d'eau, la performance énergétique et thermique, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, ou encore les certifications environnementales.

Enfin, dans le but d'apporter toujours plus de connaissances et d'efficacité énergétique et environnementale à son parc immobilier, Groupama Immobilier s'est associé avec la société Deepki. Cette dernière met à disposition de Groupama Immobilier une application logicielle en ligne qui se présente sous la forme d'un « Software as a Service » (SaaS), accessible à l'ensemble des collaborateurs concernés et permettant de :

- Collecter, consolider et fiabiliser la facture fluides (électricité, gaz naturel, eau, réseaux, etc.) pour les parties communes des immeubles et dans un deuxième temps, pour les lots privatifs des locataires conformément à la démarche initiée dans les Comités Verts.
- Mieux connaître son parc et réaliser des bilans de consommation par patrimoine et par immeuble;
- Etablir un schéma directeur Energies et EAU du patrimoine.



46 Rue de Lille : une restauration environnementale et patrimoniale exemplaire

L'opération du 46 Rue de Lille s'inscrit dans une démarche environnementale volontaire et a d'ores-et-déjà obtenu en phase réalisation la certification NF HQE Bâtiments Tertiaires en Rénovation, niveau EXCELLENT.



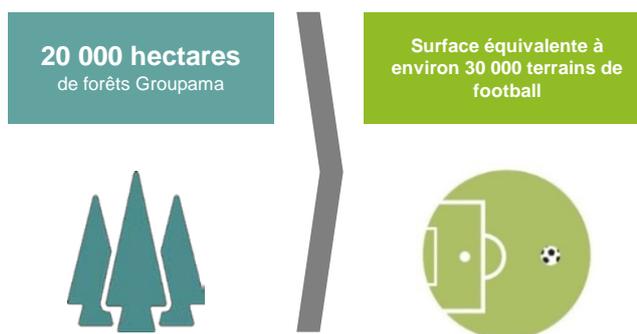
Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Modification des accès afin de répondre aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes handicapées ;
- Modification du R-1 comprenant des locaux techniques, un local poubelles, un local ménage, des sanitaires, deux salles de réunions ;
- Aménagement du jardinet ;
- Rénovation de l'escalier principal desservant les étages
- L'enveloppe générale de l'immeuble est conservée et restaurée. Les toitures sont composées d'ardoise et de zinc ;
- Modification du cloisonnement intérieur des niveaux de bureaux, avec possibilité de modularité sur certains espaces de bureaux. Remplacement complet de l'aménagement intérieur et modification des systèmes techniques.



5.3.2 20 000 hectares de forêts gérés de façon durable

Le Groupe Groupama est aujourd'hui l'un des principaux propriétaires privés de forêts et le deuxième assureur de forêts en France. Pour le compte du Groupe Groupama, Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de 20.082 ha, (soit 2 fois la taille de Paris) comprenant une petite trentaine de forêts essentiellement implantées dans le Sud-Ouest, l'Est, le Centre et l'Ouest de la France. La production annuelle des forêts gérées par Groupama Immobilier est de l'ordre de 130.000 m³ de bois. En moyenne 100.000 m³ par an sont récoltés et exploités.



Groupama Immobilier dispose d'une équipe de gestionnaires forestiers, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. Cherchant à valoriser les actifs forestiers par une gestion tournée vers la production de bois de haute qualité, l'équipe d'experts adopte la pratique d'éclaircies régulières, sélectives mais modérées en volume de prélèvement. Par ailleurs, cette équipe s'occupe elle-même des opérations de marquage de coupe (martelage), de réceptions de bois et de conduite de chantiers en forêts (plantations, exploitation forestière, entretien des voies d'accès...). Une vigilance particulière est apportée lors des opérations de martelage, d'exploitation et de débardage afin de préserver les bois présentant les meilleurs potentiels ; privilégiant la qualité à long terme, l'accent étant mis sur la valorisation du capital.

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. En phase avec la politique RSE du Groupe Groupama et de Groupama Immobilier, l'ensemble des forêts gérées sont certifiées PEFC, label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts.

Le Groupe Groupama est par ailleurs pionnier en matière d'évaluation du stockage de carbone en forêt. Ainsi, des études réalisées par EcoAct et IF Consultants, avec le concours du Cabinet Demetz Costaz, ont permis de démontrer que les forêts Groupama ont un rôle de réduction du CO₂ atmosphérique (69 774 t de CO₂ évités par l'utilisation du bois vendu) et les usages du bois collecté ont déjà permis d'éviter des émissions de dizaines de milliers de tonnes de CO₂. En jouant un rôle de puits de carbone, les forêts Groupama ont ainsi largement participé à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement.

Cette politique de gestion forestière responsable a en effet permis d'obtenir des résultats significatifs en matière de protection de lutte contre le réchauffement climatique et de biodiversité :



5.4 S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

Le Groupe Groupama rappelle dans sa charte éthique qu'il souscrit pleinement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ; à la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ; aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales ; ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, parmi lesquels figurent des engagements en faveur de l'environnement. Conscient de la prégnance des enjeux liés au changement climatique, le Groupe Groupama entend s'engager davantage dans ce sens dans un avenir proche.

Dans le cadre de sa démarche d'investisseur responsable, Groupama Asset Management s'est d'ores et déjà engagé à plusieurs niveaux, aux plans international et national. Groupama Asset Management participe en effet à de nombreuses initiatives de place et contribue régulièrement aux différents travaux de réflexion sur l'investissement responsable.

5.4.1 Initiatives de place et travaux de réflexion

A l'international

<i>PRI</i>	Ayant participé à l'établissement des Principes Responsables de l'Investissement- PRI dont elle est signataire depuis septembre 2006, Groupama Asset Management rend compte de son engagement aux PRI par un reporting public. Depuis 2012, Groupama Asset Management participe au steering committee du PRI Clearinghouse « Human Capital Management ». Lien Internet : http://www.unpri.org/
<i>EUROSIF</i>	Membre exécutif de l'EUROSIF et du conseil d'administration en qualité de représentant du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama Asset Management contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes.

En France

<i>FIR - Forum pour l'Investissement Responsable</i>	Membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et les parties prenantes. Lien Internet : http://www.frenchsif.org
<i>Association Française de la Gestion Financière</i>	Président le Comité IR de l'association, Groupama Asset Management contribue aux différents travaux de la profession (rédaction d'un guide sur l'empreinte carbone ainsi qu'un guide sur les questions autour de l'Art 173, mise à jour et promotion du Code de Transparence AFG/FIR des fonds ISR ouverts au public, définition/label ISR, Grenelle 2 Environnement, Gouvernance, LTE...). Lien Internet : http://www.afg.asso.fr
<i>SFAF – Société Française des Analystes Financiers</i>	Présidence de la SFAF (2010-2014) et Présidence de la Commission d'analyse Extra-financière. Principales réalisations : enquête auprès des membres sur la prise en compte des facteurs environnementaux dans l'analyse de la valorisation ; organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015), secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016 à Bercy)
<i>ORSE – Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises</i>	Membre du conseil d'administration, elle contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR. Lien Internet : http://www.orse.org

5.4.2 Engagement sur les thématiques environnementales

Dans le cadre de sa politique d'engagement, décrite en 5.1.2, Groupama Asset Management noue un dialogue régulier et constructif avec les émetteurs. Les thématiques environnementales devenant de plus en plus prégnantes, ces échanges ne sauraient porter uniquement sur des sujets financiers, sociaux (ressources humaines et gestion du capital humain) ou encore de gouvernance.

Au cours des récentes années, Groupama Asset Management a d'ailleurs constaté une forte hausse de la fréquence à laquelle les thématiques environnementales sont abordées.

Les initiatives d'engagement portant sur les thématiques environnementales sont d'autant plus pertinentes pour certains secteurs dont les modèles économiques sont appelés à évoluer de façon significative en raison du changement climatique :

- Secteur pétrolier : la question de la résilience du portefeuille d'actifs des sociétés du secteur pétrolier face à une trajectoire 2°C est une question systématiquement abordée lors des meetings avec les entreprises de ce secteur. Pour celles qui ont déjà rendu publics leurs travaux sur le sujet (Total, Statoil, Shell), l'engagement s'est porté en 2016 sur la pertinence des hypothèses retenues par ces entreprises pour construire leur scénario 2°C. Pour les autres entreprises (Repsol), nous leur avons fait part de l'importance que ce travail représente pour nous. Nous souhaitons poursuivre cet engagement jusqu'à ce que toutes les entreprises du secteur aient publié un rapport sur la pérennité de leur business model dans un monde 2°C
- Secteur bancaire : depuis peu, le changement climatique est devenu, à côté de l'enjeu majeur qu'est leur adaptation à la digitalisation, un point important abordé systématiquement avec les banques que nous rencontrons. A titre d'exemple, nous avons récemment dialogué avec la Société Générale sur son intention d'appliquer un scénario 2°C sur l'ensemble de ses financements et son engagement à réduire son exposition au carbone via le désinvestissement de l'industrie du charbon. Nous avons également encouragé RBS à continuer sur la voie, bien engagée déjà, de la transparence de leur portefeuille de crédit aux PME et grands comptes.

6 ANNEXES

6.1 TABLES DE CORRESPONDANCE AVEC L'ARTICLE 173 DE LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET POUR LA CROISSANCE VERTE

Contenu	Correspondance
Informations relatives à l'entité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche générale de l'investisseur en matière de prise en compte des critères ESG. ▪ Le cas échéant, descriptions des politiques de gestions des risques liés à ces critères. ▪ Modalités d'information des souscripteurs, cotisants... sur ces démarches. ▪ Adhésion éventuelle à des initiatives, des chartes externes ou à des labels 	<p>1 / 3</p> <p>4</p> <p>NP</p> <p>4.2 / 5.4.1</p>
Description des critères ESG <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des critères pris en compte et les raisons de ces choix ▪ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière) ▪ Méthodologie et résultats de l'analyse et explication sur la pertinence de la méthode et du périmètre. L'investisseur peut présenter les informations par activité, classe d'actif, secteur, émetteur, par nature de portefeuilles (contrats euro/unités de compte)... en explicitant les raisons ▪ Présentation de l'intégration des résultats des analyses. Il peut s'agir d'impacts dans les investissements (gestion des risques, décision de désinvestissement) ou dans les relations avec les émetteurs (engagement ou vote, via les sociétés de gestion le cas échéant). L'explication concernera aussi les valeurs non couvertes par l'analyse 	<p>4 / 6.2 / 6.3</p> <p>4.1</p> <p>4 / 5.1 / 5.2.1 / 5.3.1</p> <p>4</p>
Description des critères liés aux enjeux climatiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des critères pris en compte en distinguant ceux qui relèvent de risques physiques (exposition aux conséquences physiques directement induite par le changement climatique), de risques de transition (exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone) et leur contribution au respect de l'objectif de limitation du réchauffement climatique et aux objectifs de la transition ▪ Informations utilisées pour l'analyse et type d'analyse (interne/externe, financière/extra-financière) ▪ Méthodologie et résultats de l'analyse et hypothèses retenues et leur compatibilité avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique. Selon les cas, l'investisseur apportera toute précision : sur la conséquence des changements climatiques et des événements météorologiques majeurs ; sur l'évolution de la disponibilité et du prix des ressources naturelles ; sur la cohérence des dépenses des émetteurs avec une stratégie bas-carbone ; sur des mesures d'émissions de gaz à effet de serre (méthodologie à préciser) ; sur des encours investis dans des thématiques et infrastructures contribuant à la transition ; sur tout élément mis en œuvre par les pouvoirs publics dans ce cadre ▪ Présentation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique. L'investisseur pourra exposer les cibles indicatives qu'il se fixe et comment il apprécie leur cohérence avec cet objectif 	<p>5.1</p> <p>4.1</p> <p>5.1 / 5.2</p> <p>5</p>

6.2 GRILLE GÉNÉRALE D'INDICATEURS ESG DES ÉMETTEURS PRIVÉS

Pilier Environnement	
1. Stratégie et management environnemental	
1.1.	Stratégie environnementale & Eco-conception
1.2.	Prévention et contrôle des risques de pollution
1.3.	Développement des technologies innovantes
1.4.	Gestion de l'impact sur la biodiversité
1.5.	Monitoring environnemental des fournisseurs
2. Prise en compte et maîtrise des impacts environnementaux	
2.1.	Gestion des impacts liés à la production
2.1.1.	Consommation d'énergie et émissions liées à la production (CO2)
2.1.2.	Gestion des émissions atmosphériques (NOx, SOx...)
2.1.3.	Gestion/Maîtrise de l'eau
2.1.4.	Gestion/Maîtrise des déchets
2.1.5.	Maîtrise des pollutions locales : bruit, odeur
2.2.	Gestion des impacts liés au transport
2.3.	Impacts liés à l'utilisation et à la fin de vie des produits

Pilier Social	
1. Ressources humaines	
1.1.	Capital humain
1.1.1.	Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
1.1.2.	Non-discrimination
1.1.3.	Rémunérations
1.1.4.	Respect et gestion du temps de travail
1.2.	Relations sociales
1.2.1.	Liberté d'opinion et d'expression
1.2.2.	Dialogue social
1.2.3.	Gestion des restructurations
1.2.4.	Participation des salariés
1.3.	Santé et sécurité des salariés
2. Parties prenantes et droits humains	
2.1.	Clients
2.1.1.	Sécurité et qualité des produits
2.1.2.	Information des clients
2.1.3.	Relation contractuelle responsable
2.2.	Fournisseurs
2.2.1.	Relations durables avec les fournisseurs
2.2.2.	Intégration des facteurs sociaux dans la relation avec les fournisseurs
2.3.	Ethique des affaires
2.3.1.	Lutte contre la corruption
2.3.2.	Prévention des pratiques anti-concurrentielles
2.4.	Société civile
2.4.1.	Gestion de l'impact local des activités
2.4.2.	Prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits/services par l'entreprise
2.5.	Droits de l'Homme fondamentaux
2.5.1.	Travail forcé & travail des enfants

Pilier Gouvernement d'entreprise	
1.	Procédures et structures et contrôle
1.1.	Composition des organes de contrôle
1.1.1.	Conseil d'administration / Conseil de surveillance
1.1.2.	Comités spécialisés
1.2.	Rémunération des membres exécutifs
2.	Respect des droits des actionnaires minoritaires
2.1.	Respect du principe « une action = un droit de vote = un dividende »
2.2.	Mesures anti-OPA
3.	Actionnaire majoritaire
4.	Contrôle externe
4.1.	Indépendance des auditeurs : proportion des honoraires des auditeurs relatifs à des services autre qu'audit
4.2.	Contrôle externe

6.3 GRILLE GÉNÉRALE D'INDICATEURS ESG DES ÉMETTEURS SOUVERAINS

Pilier Environnement	
Thèmes	Indicateurs
1. Empreinte carbone	<ol style="list-style-type: none"> 1. Emissions de gaz à effet de serre, base 100 en 1990 → Cet indicateur montre les tendances relatives aux émissions totales de gaz à effet de serre contenus dans le « panier de Kyoto ». Il présente les émissions annuelles totales par rapport aux émissions de 1990 2. Intensité de gaz à effet de serre par conso d'énergie, indice 100 en 2000 → Ratio entre les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie (CO₂, CH₄, NO_x) et la consommation intérieure brute d'énergie
2. Efficacité énergétique	<ol style="list-style-type: none"> 3. Intensité énergétique de l'économie (conso intérieure brute d'énergie) → Ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le PIB. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. 4. Consommation d'énergie primaire, base 100 en 2005 → On entend par « consommation d'énergie primaire » la consommation intérieure brute à l'exception de tout usage non-énergétique. Cette quantité est pertinente pour mesurer la consommation d'énergie réelle et pour la comparer aux objectifs d'Europe 2020 (-20%). 5. Consommation énergétique des transports relative au PIB
3. Croissance verte	<ol style="list-style-type: none"> 6. Pression de la population sur les ressources en eau, ressources renouvelables en eau/pop 7. Génération de déchets par habitant 8. Non traitement des déchets : mise en décharge (kg/hab) 9. Indice européen d'éco-innovation 10. Part des énergies renouvelables dans la conso finale

Pilier Social	
Thèmes	Indicateurs
1. Capital humain/Ressources Humaines	
1.1. Facilité d'entrée dans le marché du travail	1. Taux d'emploi des 55-64 ans
1.2. Adéquation formation initiale/besoin du marché du travail	<ol style="list-style-type: none"> 2. % d'une classe d'âge diplômé minimum bac+2 3. Jeunes ayant quitté prématurément l'école
1.3. Mobilité du marché du travail	<ol style="list-style-type: none"> 4. Taux de chômage de longue durée 5. % de personnes ayant récemment reçu une formation professionnelle
1.4. Valorisation des compétences seniors	6. Taux d'emploi des 55-64 ans
2. Démographie	<ol style="list-style-type: none"> 7. Taux de fertilité 8. Solde migratoire 9. Espérance de vie en bonne santé

3. Cohésion sociale	
3.1. Equilibre générationnel	10. Taux de dépendance des séniors
3.2. Equilibre des revenus	11. Ecart de rémunérations Hommes/Femmes 12. Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion
4. Modes de vie	13. Dépenses de R&D (% du PIB) 14. Dépenses de santé (% du PIB) 15. Dépenses d'éducation (% du PIB) 16. Taux d'utilisateurs d'Internet (% des habitants)

Pilier Gouvernance	
Thèmes	Indicateurs
1. Efficience	
1.1. Stabilité politique	1. Perception de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents. (violence politique, terrorisme).
1.2. Efficacité du gouvernement	2. Perception de la qualité des services publics, et son degré d'indépendance face aux pressions politiques et la crédibilité de l'engagement politique du gouvernement.
1.3. Qualité du système réglementaire	3. Perception de la capacité du gouvernement à formuler et mettre en œuvre des politiques et des réglementations favorisant le développement du secteur privé.
1.4. Etat de droit	4. Perception de la confiance dans le respect des lois : qualité de l'exécution des contrats, de la police et des tribunaux; perception de la criminalité et de la violence.
1.5. Disponibilité de l'administration en ligne	5. En dehors de sa praticité évidente, cet indicateur est un gage de transparence dans les procédures administratives.
1.6. Niveau de confiance dans les institutions européennes	6. Idem.
2. Ethique	
2.1. Contrôle de la corruption	7. Perception de la corruption de l'exécutif, ainsi que du niveau de «capture» de l'État par les élites et les intérêts privés.
2.2. Liberté d'expression et citoyenneté	8. Perception de la démocratie (capacité du peuple à choisir ses gouvernants) la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias.
2.3. Part de l'aide publique au développement dans le RNB	9. Idem. Le seuil de 3% du RNB est préconisé par l'OCDE, il est un indicateur de bonne gouvernance « externe ».